Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne 0.40
Six Mois	10 —	Réclames	— 0.75
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1.50
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Locals	— 3.00

PETIT CALENDRIER

Vendredi 1er janvier 1904 — **Circoncision.** Adoration : Cambrai (Grand Séminaire, ador. nocl.), Godewaersvelde.
Soleil : Lever, 7 h. 56 ; coucher, 4 h. 11. — Lune : Lever, .3 h. 04 ; coucher, .5 h. 27.

Samedi 2. — **Saint-Marcellin.** — Adoration : Douai (Carmélites, ador. nocl.).
Soleil : Lever, 7 h. 56 ; coucher, 4 h. 12. — Lune : Lever, 4 h. 08 ; coucher, .6 h. 31.

Dimanche 3. — **Sainte-Geneviève** — Adoration : Ghislenghien, Lille (Sœurs du Bon-Secours, ador. nocl.).
Soleil : Lever, 7 h. 56 ; coucher, 4 h. 13. — Lune : Lever, .5 h. 09 ; coucher, .7 h. 20.

La France au Sacré-Cœur

C'est une grande pensée de foi qui s'inspire en vénérable archevêque de Cambrai la lettre par laquelle il invite tous les fidèles de son diocèse à s'unir au pied de l'autel dimanche prochain, 3 janvier, pour renouveler la consécration de leur patrie au Sacré-Cœur.

Dans le naufrage des libertés chrétiennes c'est l'âme, c'est la vie de la France qui est en perdition.

Et la catastrophe est à ce point imminente que notre pays se trouve placé entre la mort et le miracle.

Eh bien ! ce miracle il faut l'obtenir à force de supplications, il faut le mériter surtout à force de sacrifices.

Le sacrifice, la mortification, les privations volontaires, c'est ce qui coûte le plus à nos natures enlizées dans la mollesse et prises de cette soif de jouissances qui est la source du mal contemporain.

On gémit sur le malheur des temps, on compatit sur le sort des victimes, on pleure sur les ruines, mais quand il s'agit de payer la rançon rédemptrice, quand il s'agit de prendre vaillamment on même d'accepter patiemment la Croix, l'unique espérance de salut, on guint, on hésite, on se dérobe même.

Combien sont-ils ceux qui ont dimiué le confortable ou le luxe de leur vie en signe et en esprit de pénitence ? Combien sont-ils ceux qui ont généreusement introduit dans le train de leur vie ces réformes austères, ces restrictions somptuaires que devrait imposer à tous la pensée du grand deuil, dont l'Eglise de France est frappée ?

Atteudrons-nous que le sang coule, que l'incendie dévore les demeures, que le ruine et la famine sévissent sur tout le pays pour nous bien persuader que ce n'est plus le moment de se ruer dans les superfluités et dans les réjouissances bruyantes et luxueuses ?

C'est le propre des civilisations paganisantes et des sociétés en décadence de danser sur les volcans et de rire quand tout crsque et s'effondre.

Cherchons dans des pensées plus hautes les inspirations du devoir. Mettons-nous bien dans l'esprit que les temps sont exceptionnellement graves et que nous sommes à le veille des catastrophes suprêmes, si le spectacle des ruines déjà consommées ne parvient pas à nous essagir et à nous ramener sérieusement à Dieu et au devoir.

C'est le Cœur de ce Dieu, ce Cœur ouvert d'où s'échappent les flots de la miséricorde que notre vieil Archevêque nous montre comme la source suprême de pardon.

Allons à Lui, dimanche prochain, par un acte suppliant et sincèrement pénitent. Il y a une heure dans la vie des peuples comme dans celle des individus où Dieu tend une dernière fois la main à ceux qui veulent se perdre et qu'il voudrait sauver. Si cette main est encore repoussée, Dieu se détourne, et puis, dans le désespoir suprême, on a beau le chercher sufin, on ne le trouve plus. *Quaerelis me et non inventelis.*

Ne sommes-nous pas à cette heure décisive où Dieu accomplit le dernier geste sauveur ?

CYR.

LA "CROIX DU NORD" ET LA CROIX ROUBAIX-TOURCOING à six et à huit pages

Nous rappelons que c'est à partir de dimanche 3 janvier, que les CROIX DU NORD et de ROUBAIX-TOURCOING paraîtront à six et à huit pages.

L'édition de **six pages** sera servie sans augmentation de prix à ceux qui reçoivent actuellement **quatre pages.**

L'édition à **huit pages** sera servie aux abonnés actuels de l'édition à **six pages.**

Nous faisons appel à tous nos dépositaires pour qu'ils profitent de cette grande amélioration pour faire une nouvelle propagande.

Et nous attendons de tous nos amis un témoignage de sympathie qui consistera à faire chacun autour d'eux quelques nouvelles recrues au journal.

Nous le répétons : ce sont les étrennes que nous attendons d'eux, et la seule compensation que nous leur demandons pour nos sacrifices.

ROUBAIX

Les réceptions officielles. — Dans la soirée de jeudi, des réceptions officielles ont eu lieu à propos du Nouvel-An.

MM. les adjoints se sont rendus chez M. le Maire, rue Saint-Jean, pour lui exprimer leurs meilleurs vœux.

Puis l'administration municipale est allée offrir ses souhaits à M. H. Carissimo, président du Tribunal de commerce qui était entouré de ses juges au son domicile, rue du Grand-Chemin.

A 8 h. 1/4, ont commencé, dans la salle du Conseil, les réceptions faites par l'administration. M. H. Carissimo l'a remercié d'avoir fait de l'immeuble Pierre Catteau un Palais de justice convenable.

C'est M. le Docteur Lepoutre qui a parlé au nom du Conseil municipal.

Répondant à M. Florent Carissimo qui lui offrait les vœux de la Chambre de commerce, M. Eugène Motte a parlé de la prochaine application de la loi de dix heures, et il a émis le vœu d'entendre la Chambre de commerce, par sa voix autorisée, dire aux industriels de Roubaix que les salaires des ouvriers ne devaient pas en pâtir.

M. le Commissaire central a remercié l'administration de son acte de justice, qui sat en même temps une faveur, pour avoir élevé à la première classe les commissaires d'arrondissement.

M. Eugène Motte, en recevant les vœux des membres de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance, a recommandé à ces derniers d'être larges dans les secours accordés en ce moment du froid intense.

M. Lecomte-Scrépel, président de la Caisse d'épargne, a fait part à M. le Maire de l'excédent, cette année, des remboursements sur les versements.

« Je croyais, a répondu M. Motte, que Roubaix avait échappé à cette maladie ridicule qui sévit sur toute la France. »

Au personnel de la police M. Eugène Motte a déclaré qu'il avait été heureux de réparer une injustice, en lui accordant une réparation méritée.

A 6 h. 1/2, les réceptions prenaient fin par un mot de M. Eugène Motte à l'adresse des journalistes, leur souhaitant pour 1904, de se servir de « bonne encre ».

Dans le premier numéro d'un journal mensuel lillois, *Le Travail libre*, nous lisons cette information concernant Roubaix :

Les ouvriers et employés indépendants de Roubaix avaient déjà donné des preuves de bon sens en balayant les collectivistes fumistes de la mairie de Roubaix. En ce moment ils complètant leur organisation sur le terrain économique, nous recevons les meilleures nouvelles de la marche des syndicats libres de cette ville : l'*Union des Travailleurs Indépendants* et *Les Vaillants de Roubaix*, ce dernier syndicat, fondé dernièrement, compte déjà cinq sections.

L'éclairage des rues pour 1904 prévoit une dépense de 151.510 francs.

Pour le gaz, il y a 2540 becs brûlant jusqu'à minuit, qui usent 37 fr. de lumière l'un, soit 93.980 fr. ; puis 1470 becs de minuit se matin, à 35 fr. l'un, soit 45.720 fr. ; les frais généraux s'élèvent à 8.300 fr., soit une dépense totale de 147.900 fr. pour le gaz.

Mais, il y a aussi l'éclairage au pétrole avec 80 lanternes qui brûlent pendant huit mois de l'année et occasionnent une dépense de 1300 fr. ; deux allumeurs à 1000 fr. et 160 fr. de frais divers.

Les dépenses pour la voirie municipale sont assez élevées ; pour 1904, une somme de 32.600 fr. est prévue pour le traitement des employés des bureaux de la comptabilité, des travaux et des études, ainsi que du directeur.

Le service des droits de voirie et des frais d'études occasionnent nos nouvelles dépenses de 6.450 fr.

Le balayage, le distribution d'eau, le service de la charrette à chiens coûtent 22.480 francs.

Le curage des égouts est prévue pour une dépense de 12.700 francs.

Savez-vous, à ce sujet, combien on ratira, par année, de mètres cubes de boue dans les égouts ? Pas moins de mille mètres cubes !

L'enlèvement des immondices, et quelques services accessoires sont prévus pour une dépense de 151.510 francs.

Le régime douanier des tissus de laine en Espagne. — Dans une délibération qu'elle a prise dernièrement, la Chambre de Commerce a demandé que des démarches fussent faites, en vue d'obtenir l'abrogation du régime appliqué en Espagne aux tissus de laine, par l'Ordonnance royale du 14 juillet 1901.

M. le Ministre du Commerce fait savoir que malgré la vive insistence de notre représentant à Madrid, le gouvernement espagnol oppose une fin de non recevoir absolue à cette demande.

Le Département des Finances Espagnol déclare que l'ordonnance incriminée n'a nullement modifié la classification douanière des tissus de laine, mais qu'elle a au pour but de fixer une base plus exacte pour garantir l'uniformité des taxes et la précision dans la classification. Cette base, constituée par le poids de 500 grammes au mètre carré, aurait été adoptée à la suite de l'examen même des dossiers de litige relatifs aux tissus de laine auquel se serait livré la Directeur des Douanes Espagnoles.

Les fourneaux économiques

Les fourneaux économiques seront ouverts au public à partir du lundi 4 janvier 1904. Ils sont situés :

1. Rue Saint-Vincent-de Paul, au poste de police ; 2. rue des Fleurs, au poste de police ; 3. rue Turnaux, près de l'école communale de garçons ; 4. rue des Arts, au poste de police.

Les familles pauvres, secourues ou non par le Bureau de Bienfaisance, sont admises à prendre part aux distributions des fourneaux.

Les demandes d'admission sont reçues au Bureau central, rue du Château, 4 bis, de neuf heures du matin à midi et de deux à six heures du soir.

Le prix des rations est fixé ainsi qu'il suit : Viande (100 grammes), 0.10 centimes ; Bouillon ou soupe, 0.05 cent. ; Légumes, 0.05 cent. ; Harengs et œufs (la pièce), 0.05 cent.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux indigents, doivent s'adresser à M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 12, de neuf heures du matin à midi, et de deux à quatre heures du soir.

Compagnie du Gaz de Roubaix

AVIS IMPORTANT

Le nombre des demandes d'installation avec compteur à paiement préalable étant très considérable, nous avons l'honneur d'informer les intéressés que nous y donnons suite dans la mesure du possible et suivant l'ordre d'inscription.

Par ces temps de gelée, nous recommandons à nos abonnés de garantir leurs compteurs, ainsi que les moteurs à gaz, s'ils veulent éviter des ennuis.

Œuvre de la « Marmite du Pauvre » et du « Prêt du Couchage ». — On doit être malheureux de ne pouvoir donner du bonheur à un autre ! Que tous ceux qui sont bien vêtus, nourris, chauffés, songent un instant pur cet hiver rigoureux à ceux qui manquent de tout ! Ah ils sont hélas ! trop nombreux dans une grande ville industrielle comme la nôtre, l'œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage » fait tout ce qui est possible pour soulager et atténuer les plus grandes misères mais elle a besoin pour cela de l'aide de ceux qui le peuvent. La grande souscription à 1 franc avec primes, est ouverte partout, c'est le moyen le plus pratique de participer à l'œuvre.

Les demandes et les dons sont reçus avec reconnaissance par les Trésoriers, 21, rue Fosse-aux-Chênes.

Fanfare Delattre. — La collecte faite au banquet de Sainte-Cécile au bénéfice des musiciens de la *Fanfare Delattre* sous les drapeaux, a permis d'envoyer à chacun d'eux la somme de cinq francs, à l'occasion du Nouvel an.

Les bénéficiaires : MM. Delaplace, au 8e de ligne à St-Omer ; Dubois, au 145e, à Givet ; Delcroix, au 161e, à Saint-Mihiel ; Meuchart, au 151e, à Saint-Mihiel, pourront ainsi fêter le jour de l'an en pensant à leurs camarades de la *Fanfare Delattre.*

Les accidents du travail. — Un manœuvre, François Derbeyer, 38 ans, rue d'Oran, au service de M. Planquart-Durot, rue des Fleurs, blessé aux reins, 10 jours de repos.

— Une tisseranda, Pharaïlda Vaupaya, 25 ans, rue Garmale-Pilon, de chez MM. Ternynck boulevard de Fourmies, blessée au coude, 10 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Bourgeois, rue du Moulin, un apprêteur, Jules Verfaille, 34 ans, rue de Lannoy, cour Boyaval, blessé au pied gauche, 10 jours de repos.

— Un aide-teinturier, Louis Débarbieux, 17 ans, boulevard de Paris, du chez MM. Motte et Meillassoux, rue du Coq Français, blessé à la figure, 15 jours de repos.

— Un manœuvre, Gabriel Desbonnet, 24 ans, rue de la Conférence, cour Pietel, de chez MM. Rasson et Gossart, rue de l'Alma, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

— Un teinturier, Clément Dewailly, 46 ans, rue de la Lys, cour Wattel, blessé chez MM. Motte et Bourgeois, rue du Moulin, à la main gauche, 20 jours de repos.

— Un aiguiseur, Henri Arcelon, 42 ans, rue Beaurewaert, de chez M. Cavrois-Diabieu, rue Chansy, blessé à la main gauche, un mois de repos.

Une tentative d'empoisonnement. — Une journalière, Hayrée Gobert, 20 ans, demeurant en garni, rue Pierre Motte, 9, a tenté de s'empoisonner en avalant le contenu d'une fiole de teinture d'iode. M. le docteur Bernard qui lui a donné les premiers soins l'a fait adiuettre à l'Hotel-Dieu. L'état de cette désespérée n'est pas inquiétant.

Le bit de trolley s'est rompu jeudi à 2 h. 1/2 de l'après-midi, rue Pierre-Motte. Une marchande de légumes de Flers Brancq, Mme Marie Poissonnier, 40 ans, qui passait, a été touchée par le fil et a reçu une légère commotion. MM. les docteurs Lepoutre et Bernard lui ont donné des soins et alla a pu se ramettre de son émotion et repartir en voiture.

Quelques moments plus tard, un poteau du boulevard Gambetta, emportant un fil de traverse s'est rompu à la base, au passage du car sans causer d'accident.

Mendicité. — Jeudi matin, un journalier, Benoni Dewangenaere, 60 ans, rue du Chemin, 41, a été arrêté, Grande Rue, pour mendicité.

Les chanteurs de la rue. — *Une arrestation.* — Dans la soirée de mercredi, l'agent Marienne a arrêté un journalier, Arthur Delleya 21 ans qui venait de voler un balai à l'étalage de M. Tacan Dubois, épicier, rue d'Alsace, 84.

La Loi Grammont. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un domestique J.-B. Neuvejans, 25 ans, au service de M. Voraux, rue du Chemin-de-Fer, 47, pour mauvais traitement à son cheval.

Police de sûreté. — Par décision municipale du 30 décembre 1903, l'agent de sûreté Pain est élevé à la 2e classe.

A qui les clefs ? — M. Charles Voys, rue de Toulouse, cour Thérin, 13, a trouvé une clé de sûreté.

— M. Feroend Monier, rue de l'Alma, cour Delerue, 13, a trouvé une clé, rue Lacroix.

A qui les fourchettes ? — Le jeune Eugène Bouvry, rue de la Brasserie, 7, a trouvé, rue de la Gare, deux fourchettes en ruolz.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Bouitas pour **BAPTEMES**
6, rue de Fries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 31 décembre

Gérard Adam, rue du Tilleul, 419. — Gaston Lefebvre, rue de Condé, 17. — Léon Lonneu, rue d'Anzin, cour Gérard, 4. — Jean Winants, rue Marseau, 35. — Robert Vanvoorne, boulevard de Beaurepaire, 160. — Henri Hennon, rue Drouot, cour Bulteau, 9. — Michel Raspaert, rue Saint Louis, cour Blas, 3. — Joseph Devos, rue Blanchemaille. — André Waimacq, rue de l'Epeule, 24.

Décès. — Julia Baert, 58 ans, sans profession, rue de l'Alma, 200. — Catherina Nuttin, 81 ans, ménagère, rue du Moulin, 73, cour Pensot, 2. — Joseph Declerck, 7 ans, boulevard de Fourmies, 50. — Coralie Pollet, 65 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Marie Dekeuniack, 75 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Joséphine Delisselle, 7 ans, propriétaire, quai de Nantes, propriété Dupont. — Louis Dumortier, 64 ans, marchand de fruits, 40, rue du Marquisat.

Mariages. — Charles Aelvoet, 22 ans, ménuisier, rue Duflot, 43, et Elodie Lecuyer, 25 ans, soignaise, même rue, 42. — Julien Vandepotte, 23 ans, apprêteur, rue des Fossés, impasse Taguville, 41, et Mélanie Roudelez, 24 ans, cabaretière, rue de la Roudelle, 13. — Léon Sellier, 26 ans, employé de commerce, rue Lavoisier, 8, et Léa Vermeersch, 17 ans, sans profession, rue Daubenton, 94.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier Nouveau parfum*

WATTRELOS. — Naissances du 30. — Albert Fontier, Crétinier. — Madeleine Vercoutère, rue Jeanne-d'Arc.

Décès. — Clémence Decourcelle, 65 ans 1 mois, ménagère, Petit Paris.

CROIX

Accident de travail. — Un menuisier, Auguste Vanmarck, 62 ans, impasse Baudringhian, de chez M. Lecapitaine, boulevard de Cambrai, à Roubaix, blessé à l'épaule droite, 15 jours de repos.

WASQUEHAL

Accident. — Hier mercredi, vers six heures du soir, un ouvrier appelé Legrand, du Tilleul, tombait sur le ground dans la cour même de l'usine Dumart et se mit à pousser des cris. M. Edouard Duham, employé au Laboratoire, lui frictionna le genou et le fit ensuite transporter en voiture à son domicile.

Les deux chiens ont été réclamés ! — Ils appartiennent à M. Plateau, directeur de la raffinerie de pétrole. Le jardinier n'a venu les réclamer jeudi matin, vers 8 h. 1/2, chez M. Castelain.

HEM. — Décès du 30. — Louis Bréux, 41 ans, au Petit Lannoy.

WILLEMS. — Décès du 30. — Germaine Malingne, 3 semaines, hameau de Mouscron.

BAISIEUX. — Publications de mariage du 30 décembre. — Mathurin Lorey, 25 ans, préposé des douanes, au Grand-Baisieux, et Marie Prévaut, 24 ans, cuisinière, à Le Palais (Morbihan).

ANCQ. — Mariage du 30 décembre. — Lucien Lecocq, 25 ans sans profession et Louise Montois, 20 ans, sans profession.

Décès. — Hermance Denoyelle, 61 ans, rentière, rue Colbert. — Maari Dorchies, 20 ans, sans profession, rue Marceau.

TOURCOING

LE BOYCOTTAGE du bon sens et de la sincérité

Donc, les Sœurs de Sainte-Thérèse devront quitter leur école de la rue du Clinquet pour le 15 janvier.

Environ trois cents fillettes, dont elles formaient avec tant de soins des chrétiennes sages et instruites, vont être rendues à leurs parents.

Et, en fin de compte, ce sont ces dernières qui seront atteintes dans leurs convictions et dans ce qu'ils ont de plus sacré au monde, l'âme de leurs enfants.

Où est le coupable ?

C'est M. Druu, et lui seul.

C'est lui qui, à Tourcoing, doit porter tout le poids de l'indignation des honnêtes gens, amis de la liberté pour tous, respectueux de toutes les convictions.

Il faut qu'aujourd'hui soit démasqués l'hypocrisie du sectaire qui a causé tant de divisions dans notre ville, si unis avant son arrivée au pouvoir.

Et, en écrivant ce gros mot, *hypocrisie*, nous ne craignons pas qu'on nous reproche d'être trop acerbe et de manquer de charité.

Avant tout nous devons au public, la vérité.

Dans un rapport écrit, par lequel il présentait au conseil municipal le budget primitif pour 1904, M. Dron s'exprimait ainsi :

« Il ne lui reste — (M. Dron parlait au nom de l'Administration municipale) — qu'un souhait à formuler en terminant, c'est que les divisions entre enfants d'une même cité, si funestes à la prospérité générale, tendent à s'éteindre et que tous les citoyens rivalisent de zèle avec nous pour travailler au bien-être des habitants et à la grandeur de Tourcoing. »

Le Maire,
Gustave Dron.

Tourcoing, le 3 décembre 1903.

N'est-ce pas là le *boycottage* de la sincérité et du bon sens ?

M. Dron souhaite que se terminent les divisions que lui-même a créées, qu'il entretient et qu'il envenime. Est-ce trop de stigmatiser d'hypocrisie une telle conduite ?

M. Dron supprime la liberté de centaines de familles tourquenoises et il ose leur demander de se joindre à lui, d'être ses collaborateurs dans la perpétration de ses crimes sociaux ? Mais c'est de la folie sectaire.

Y en a-t-il en effet le moindre grain de bon sens chez un homme qui souhaite l'union de tous les citoyens et qui déclare la guerre aux maîtres d'autre eux, qui va plus loin, qui immole à sa haine maçonnique la liberté de conscience des catholiques ?

Mais on ne comprime pas impunément les sentiments intimes d'une grande partie de la population sans appeler sur soi le châtiment réservé aux tyrans.

Le haut électoral vengera bien la liberté.

H. D.

Le Cinquantenaire de l'Immaculée Conception. — Un pèlerinage à Rome aura lieu du 28 février au 12 mars, à l'occasion du Cinquantenaire de l'Immaculée Conception.

Les Tourquennois désireux d'y prendre part sont priés de s'adresser, pour tous renseignements, à M. l'abbé Gustave Delattre, sous-chef du train du groupe de Lécsain, rue d'Anatoritz.

Patronage Saint-Christophe. — Une perte bien douloureuse vient de maître au deuil le Patronage Saint-Christophe. L'un de nos membres les plus affectionnés, Gaston Roussel, a succombé, à l'âge de 18 ans, au mal qui le minait depuis plusieurs semaines. L'Association des *Chevaliers de la Croix* et celle des *Guêtres* pour les Ecoles catholiques ont toujours eu en lui un dévoué du premier ordre. La nouvelle de sa mort a été accueillie avec d'unanimes regrets de la part de ses camarades qui tous l'avaient pour ami. Il est retourné à Dieu au milieu de bien dures souffrances supportées avec une admirable résignation. Il a offert en pleine connaissance le sacrifice de sa vie.

Nous présentons à sa famille si chrétienne nos plus sincères condoléances.

Les funérailles de Gaston Roussel auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes sa paroisse.

Les délégations du Patronage, des Chevaliers de la Croix et des guêtres se réuniront au patronage, 60, rue d'Austerlitz, à 8 h. 1/4 très précises pour se rendre *ensemble* à la maison mortuaire, 45, rue du Vélodrome.

N. B. — Le lendemain, dimanche, la messe de retraite mensuelle sera célébrée à 7 heures, pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Le grand concert d'hiver des Crick-Sicka. — C'est le dimanche 7 février qu'aura lieu cette solennité musicale. Nous avons déjà annoncé que les Crick-Sicka qui comptent actuellement 166 choristes, exécuteraient le superbe chœur *Waterloo*, de leur savant directeur, M. Louis Rossor.

Le programme comprendra, en outre, M. Edouard Jacobs, l'incomparable violoncelliste, Mlle Geneviève Matieu, cantatrice, et M. Georges Dantu, ténor, tous deux solistes du Conservatoire et des concerts Colonne.

Nous y applaudirons aussi Mlle Marthe Richard des Matinées, M. William Burtay, du Théâtre de Taberia, dans leurs incomparables et saynètes.

M. Paul Stupuy complètera cette liste d'artistes.

Nous avions donc raison de dire que c'est à une véritable solennité musicale que les Crick-Sicka convialent leurs membres honoraires.

Exposition de Saint-Louis. — On nous communique la note suivante :

La Ville de Tourcoing, sur l'initiative de M. le Ministre du Commerce, prendra part à l'Exposition de Saint-Louis Amérique, qui doit avoir lieu en 1904, par l'envoi de plans et photographies destinées à montrer le degré d'accroissement de la ville pendant la période de 50 ans qui s'est écoulée de 1854 à 1904.

Le Maire a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'Administration municipale a décidé qu'avant que ces plans et photographies soient expédiées en Amérique, le public sera admis à les examiner le dimanche 3 janvier prochain de 9 heures du matin à 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications (entrée par la porte Victor Hassebroucq).

La bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier.

ORNEMENTS ET ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Vêtements et Fournitures ecclésiastiques
DECAESTECKER-CORNILLE — TOURCOING

Les accidents de travail. — Hélène Dutriez 30 ans, soigneuse, rue Auber, 4, index écrasé entre deux rouleaux. Docteur Duquesnoy ; repos de 10 jours.

— Félix Pille 44 ans, menuisier, rue de Dunkerque, tombait à la suite d'une chute. Docteur Decherf ; 10 jours.

— Suzanne Taugha, tisserande, rue d'Alsace, 64, blessée au pied droit en heurtant un rail. Docteur Decherf, 10 jours.

Camion en détresse. — Un domestique de M. Legrais, rue du Tilleul, conduisait jeudi à 5 h. 30 un camion chargé de coke à l'abattoir. Rue Nationale, en face l'église Notre-Dame, le chapeau d'une roue d'arrière se détacha et le chargement bascula sur la chaussée. Cet embarras de la voie publique gênait à la circulation régulière des cars électriques pendant une demi-heure.

Une incendiaire. — Marie Coolsaet, 18 ans, sans profession et domicilie, inculpée d'incendie volontaire à Linselles, a été arrêtée jeudi après-midi sur mandat de M. Delalé.

Les dévoueurs de postaliers. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs, après avoir escalade le mur de l'usine à gaz ont volé à M. Emile Piat, comptable, deux oies et onze poules.

Etat-civil de Tourcoing

du 31 décembre

Naissances. — Lavaugle J.-B., rue du Brun-Pain, 110. — Vandewalle Albert, rue Colbert, 310. — Barrois Anna, boulevard Gambetta, 24. — Duackuia Charles, rue de la Cloche, 36.

Mariages. — Beckman François, 26 ans, débourreur et Hannebelle Malvina, 25 ans, soigneuse. — Defaiteur Bertrand, 28 ans, négociant et Watteeuw Valentine, 24 ans, sans profession. — Platteeuw Arthur, 22 ans, peignaur et Hennebel Philomène, 28 ans, soigneuse.

Décès. — Vanneuabeele Laura, 1 jour, rue de Gand. — Roussel Gaston, 18 ans, rue du Vélodrome, 45. — Dancoisembier Jean, 2 mois, rue de Valmy, 15. — Picavet Pierre, 59 ans, rue Nationale, 188.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur les moyennes des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 31 décembre.

Mois	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/2 Tourc.	OFFRES Acheteur	OFFRES Vendeurs
Janv.	5 10	5 10	—	—	—
Fevr.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Mars	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Avril	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Mai	5 10	5 05 1/2	—	—	—
Juin	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Juill.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Août	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Sept.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Octo.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Nov.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Déc.	—	—	—	—	—

Ventes.... 140.000 k.

— Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,07 1/2 février. — 5.000 k. à 5,07 1/2 mars. — 5.000 k. à 5,10 avril. — 5.000 k. à 5,07 1/2 avril. — 10.000 k. à 5,10 mai — 15.000 k. à 5,10 juin. — 10.000 k. à 5,07 1/2 juin. — 10.000 k. à 5,10 juillet — 20.000 k. à 5,10 août. — 45.000 k. à 5,10 septembre. — 5.000 k. à 5,10 octobre. — 5.000 k. 5,07 1/2 octobre.

Total : 140 000 k.

Avis. — Samedi 2 janvier, il n'y aura pas de Cote officielle.

HALLUIN

Un don aux pauvres. — M. Jean Leurent, filateur, vient d'adresser à M. le Maire une somme de 300 francs, laquelle a été remise au Bureau de bienfaisance pour être distribuée au secours à ses assistés. Félicitations. — Exemple à suivre.

MM. Defretin, maire et Jules Demestre, adjoint, ont reçu, jeudi de 3 à 5 h., les corps constitués de la commune, instituteurs, gardes-champêtres, douaniers, etc., qui leur ont présenté leurs souhaits de nouvelle année.

LINSELLES

Arrestation pour fraude. — Le brigadier de douanes Devienne a arrêté jeudi après-midi, Rosalie Vandenbusche, 19 ans, et Henri Decavel, 29 ans, ouvriers agricoles, porteurs de paquets d'allumettes pesant 5 kilos, valeur 25 francs.

LINSELLES. — Décès du 31. — Marie-Rose Delbart, 69 ans, quartier St-Joseph.

BUSSCQ. — Naissances du 31 décembre. — Henri Devodder, au Blanc-Four. — Marie Veerman, au Dronkart.

MOUVAUX

Le nouveau patron des musiciens

Il n'y a que des moments gais dans la vie d'un maire mélomane.

M. le Maire de Mouvaux aime la musique et, dans sa commune, il est le seul à le tendrement chérir. Ses « ennemis », au contraire, « cherchent par tous les moyens à détruire les deux sociétés de musique : l'Harmonie et la Chorale. » Beaucoup de Mouvaillois pensent que c'est là une calomnie toute gratuite, mais passons.

Les « ennemis » de M. Vincent sont, sans doute, de sombres neurasthéniques et tous les joyeux drilles, qu'un ai-de *turlutaine* agite follement, sont sûrement ses amis. Aussi, M. le maire en s'ennuie-t-il pas ; à peut-être ses cheveux seront encore du plus beau noir du gaz.

Est ce trop dire qu'il vivra cent ans ? Non, car, comme sa municipalité, « il a la vie dure », comme elle encore, il n'est nullement disposé à céder sa place l'an prochain » et les musiciens « peuvent dormir en paix, son appui moral et pécunaire leur est assuré pour plusieurs années encore ».

Quand on pense que c'est dans un banquet de Sainte-Cécile que ces choses le furent dites, on se demande si M. Vincent n'a pas l'intention de postuler pour l'emploi de patron des musiciens.

Prévoyance de l'Avenir. — La recette du 3 janvier 1904, commencera à dix heures du matin et sera terminée à midi et demi. Les sociétaires sont priés de s'y présenter de bonne heure. On percevra 0,60 pour le sou mensuel.

Les adhésions sont reçues les premiers dimanches de chaque mois, 137, rue de Lille, « Auberge du Mouton-Blanc ». L'assemblée générale et obligatoire à peine d'amende de un franc aura lieu le quatrième dimanche de janvier 1904.

BOUTIEUX. — Naissance du 31 décembre. — Henri Guilbert, à la Citadelle.

Décès. — J.-B. Deaeremeaux, 80 ans, tisserand, gravier de Mouvaux. — Henri Guilbert, 1 jour, à la Citadelle.

LILLE

« Le Travail Libre »

Tel est le titre d'un nouveau journal que le peuple lillois va recevoir prochainement.

Le journal est de belle venue. Sa première large renferme un dessin humoristique montrant la galère socialiste lilloise ballottée par le souffle des colères populaires, équipage malade, pilote les quatre fers en l'air, tandis qu'à la grande bouée un « frère de misère » des Ghesquière et des Delory vient de sonder l'horizon et s'écrie pour réconforter le personnel : « Courage, citoyens, j'aperçois la grève générale. »

Il est de plus en plus probable, en effet, que les collectivistes présentant un terrible coup de balai en mai prochain, vont jouer leur dernière carte en proclamant la grève générale.

Seulement, les travailleurs pourraient bien trouver que n'est leur demander beaucoup que de les inviter à se mettre la misère au cou pour assurer des voyages à Nice et au Algérie aux gros et gras « frères de misère » qui les mènent.

Le texte du nouveau journal répond à ce frontispice.

Il est vivant, clair et limpide. Ses articles ouvriront bien des yeux aveuglés par la poudre socialiste.

Le *Travail libre* sera mensuel — pour commencer, espérons-nous.

Inutile d'ajouter que ce confrère vient se mettre dans les rangs pour les élargir et nou pour remplacer personne.

LE VOL DE 18.000 FRANCS

Ordonnance de non-lieu en faveur du jeune Lecocq

Le vol de 18 000 francs au Comptoir National d'Escompte a eu son épilogue jeudi soir.

M. Delelé a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur du triste héros de l'aventure.

Cette mise en liberté est surtout motivée, croyons nous, par les raisons suivantes :

Des 1.811 francs qui manquaient au compte, lorsque le jeune Lecocq s'est présenté à la permanence, 1.450 francs ont été retrouvés à Bruxelles.

Lecocq avait confié cette somme à M. X..., clarinettiste, 8, rue de l'Etuve. Celui-ci trouva la chose anormale, et il remit l'argent au bureau de la sûreté.

Les 611 francs restant pour parfaire la somme dérobée, ont été fournis par la famille.

De récentes circulaires ministérielles recommandaient également la mise en liberté des mineurs.

L'Aiguillette. — Nous apprenons que sous ce titre s'organise à Lille, avec ramifications dans toute la région, une société ayant pour but de réunir *tous les anciens secrétaires* d'état-major et de recrutement si nombreux dans notre département.

La Société fondée d'abord sur des bases amicales, se transformera d'ici très peu de temps en Société de secours mutuels.

Une réunion aura lieu très prochainement. La commission d'initiative insiste près des anciens secrétaires pour qu'ils veuillent bien donner au plus tôt leur adhésion.

De précieux encouragements sont parvenus au comité organisateur. Tout porte à croire que l'*Aiguillette* sera, d'ici peu, une des plus importantes sociétés d'Anciens Militaires.

Des registres sont déposés au café Saint-Martin, place Saint-Martin, 11 (siège provisoire) et au café Le Blouch, rue de Tournai en face de la gare.

Les anciens secrétaires, qui n'habitent pas Lille, sont priés de s'adresser à M. Lepers, 46, rue de la Monnaie.

Commerçants, veillez à vos caves. — Une bande d'apaches semblant en ce moment vouloir mettre en coupe réglée les caves des habitants du Vieux-Lille.

Après le vol commis chez M. Lambry, rue des Tours, nous avons un nouveau méfait à signaler.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les cambrioleurs, après avoir soulevé la trappe, ont pénétré dans la cave de l'estaminet Trefelle, rue des Célestines, 41.

Des litres de cognac, grenadine, etc., ont été dérobés, et M. Tréfelle estime à environ 50 fr., son préjudice.

A propos de ce vol, nous avons vu des habitants des environs qui se sont étonnés de ne pas voir plus de patrouilles d'agents dans le quartier.

Nous n'avons pu que leur répondre, que pour leur assurer la sécurité dans tout le 2e arrondissement, il n'y avait que quatre agents !

Nos interlocuteurs ont été de notre avis, en disant que ce n'était pas assez, et nous ont prié de protester, c'est ce que nous faisons bien volontiers.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir à 8 h. 1/2, chez M. Delaune, député, rue de l'Hôpital-Militaire, 120, dans une chambre de domestique.

Les dégâts sont peu importants ; le feu ayant été rapidement éteint.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 31 décembre 1903.

Présidence de M. Sée, vice-président.

Entraves à la liberté du travail

La série continue à s'allonger, en attendant que soit promulguée la loi d'amnistie pour les faits de grèves que nos lecteurs ont encore présents à la mémoire.

Le 6 octobre, à Wervicq-Sud, une bande d'une cinquantaine de manifestants faisait irruption dans les usines, jetaient des pierres dans les vitres, enfonçant les portes et brutalis